



Commission européenne

*TRADUIT DE L'ANGLAIS*

## **RÉSEAU EUROPÉEN DE DÉVELOPPEMENT RURAL**

### **DEUXIEME PLAN DE TRAVAIL ANNUEL**

**2009-2010**

*Mise à jour: 17/03/2010*

## **SOMMAIRE**

### **Introduction**

#### **I- Interactions avec et entre les réseaux ruraux**

1. Coordination du RE DR
2. Coordination avec les réseaux ruraux nationaux (RRN) et fourniture d'un appui
3. Soutien spécifique aux groupes d'action locale (GAL) et coopération transnationale (CTN)
4. Promotion de la coopération entre toutes les parties prenantes de la politique de développement rural

#### **II- Activités thématiques et analytiques**

1. Groupes de travail thématiques (GTT)
2. Analyse complémentaire des programmes de développement rural (PDR) et des indicateurs de suivi
3. Événements thématiques
4. Identification d'expériences pertinentes/études de cas intéressantes («bonnes pratiques»)
5. Interconnexions avec le réseau européen d'évaluation du développement rural (REE) et avec la communauté des experts dans le domaine du développement rural

#### **III- Communication**

1. Développement du site web <http://enrd.ec.europa.eu> du RE DR
2. Publications
3. Lignes d'information et accueil des visiteurs à Bruxelles
4. Promotion et représentation du RE DR

# **Deuxième plan de travail annuel du réseau européen de développement rural (RE DR)**

**[Juillet 2009-juin 2010]**

L'objectif du **réseau européen de développement rural** est d'aider à garantir, par l'implication des parties prenantes concernées, que la politique européenne de développement rural soit menée efficacement.

**Au cours de la période de juillet 2009 à juin 2010**, les besoins d'un dialogue accru entre les décideurs politiques, les administrations et les parties prenantes rurales se feront particulièrement sentir à tous les niveaux, notamment compte tenu du vaste «programme» de la politique de développement rural européenne:

- révision des programmes de développement rural (PDR) dans le but de traiter davantage les questions du changement climatique, de la gestion de l'eau, de la biodiversité, des énergies renouvelables et de l'innovation et de garantir un meilleur accès aux espaces ruraux pour les TIC modernes;
- préparation de l'évaluation à mi-parcours de ces PDR;
- démarrage de la préparation de la politique de développement rural après 2013.

Le réseau européen de développement rural a un double rôle à jouer à cet égard:

1. veiller au développement de ses structures de façon à permettre des flux efficaces d'informations et garantir la bonne interconnexion entre les diverses plateformes;
2. faciliter les débats et les réflexions sur les principales questions liées au développement rural, notamment en rapport avec le «programme 2009-2010» de la politique de développement rural, et en rapport avec d'autres questions d'importance pour la mise en œuvre de la politique (par exemple, mécanismes d'exécution, Leader...), en faisant ressortir les expériences fructueuses et en identifiant les goulets d'étranglement.

**Le présent document est le plan de travail indicatif pour la deuxième année d'activité du RE DR dans les domaines suivants:**

- ↪ **interactions avec et entre les réseaux ruraux,**
- ↪ **activités thématiques et analytiques,**
- ↪ **information et communication.**

*Il a été élaboré en tenant compte des résultats des activités menées au cours de la première année, ainsi que des suggestions écrites reçues des membres du comité de coordination et du sous-comité Leader. Ce plan de travail a été mis à jour au cours de la deuxième année d'activité du RE DR afin de décrire plus fidèlement les actions déjà entreprises, et le cas échéant, d'apporter une information plus précise sur les actions prévues pour la deuxième partie de l'année.*

## 1- Interactions avec et entre les réseaux ruraux<sup>1</sup>

**Objectif général:** soutenir le développement de savoir-faire entre les réseaux ruraux et accroître le flux d'échanges utiles entre eux.

### Objectifs spécifiques et priorités 2009-2010:

- ⇒ faciliter les échanges entre les RRN et entre les parties prenantes rurales au niveau de l'UE;
- ⇒ veiller à impliquer les services pertinents de la Commission dans les diverses activités du RE DR afin de mieux traiter les besoins d'informations de part et d'autre;
- ⇒ favoriser l'implication plus directe du comité de coordination, du sous-comité Leader et en particulier des RRN dans les activités du RE DR, notamment dans les activités thématiques;
- ⇒ promouvoir l'intégration des expériences Leader dans les différentes activités du RE DR et promouvoir la coopération transnationale.

### Activités:

#### 1. Coordination du RE DR

Contexte: bien que le RE DR soit conçu en tant que plateforme ouverte, une coordination s'impose afin de garantir la concentration des activités sur les priorités. Les deux comités, qui sont composés de représentants des réseaux ruraux nationaux, des autorités nationales et des organisations européennes actives dans le domaine du développement rural, jouent un rôle clé dans cette coordination globale.

#### Plan indicatif 2009-2010:

Réunions du comité de coordination (au nombre de deux: décembre 2009 et juin 2010); en tant que «groupe d'experts» formel de la Commission, le comité de coordination doit inévitablement se réunir à Bruxelles.	Les ordres du jour devraient être conçus de manière à prévoir la présentation d'informations sur la mise en œuvre de la politique de développement rural.  Ils devraient garantir des contributions aux activités thématiques et analytiques du RE DR, notamment par les groupes de travail thématiques.  Ils devraient contribuer au renforcement des échanges entre les différents réseaux ruraux.  Les résultats du sous-comité Leader seront présentés.
Réunions du sous-comité Leader (au nombre de deux: novembre 2009/avril 2010); en tant que «groupe d'experts» formel de la Commission, le sous-comité doit inévitablement se réunir à Bruxelles.	Les ordres du jour devraient être conçus de manière à prévoir la présentation d'informations sur la mise en œuvre de Leader.  Un échange d'études de cas/exemples intéressants devrait avoir lieu.  Le suivi de projets de coopération transnationaux sera renforcé en fonction des progrès réalisés dans la mise en œuvre du

<sup>1</sup> Essentiellement les réseaux ruraux nationaux (RRN), mais aussi les organisations de l'UE actives dans le domaine du développement rural et les réseaux ruraux régionaux

	programme (puisque'il s'agit de l'un des objectifs importants du SCL selon la décision 2008/168/CE).
Diffusion et échange d'informations entre les réunions	Dans la mesure du possible, des informations devraient être distribuées aux membres de ces sous-comités entre les réunions. Le site web du RE DR devrait soutenir ces flux d'informations.
Traduction de documents	Les documents destinés aux comités devraient être mis à disposition dans le plus grand nombre possible de langues.

## 2. Coordination avec les réseaux ruraux nationaux (RRN) et fourniture d'un appui

Contexte: les réseaux ruraux nationaux en sont à des stades de développement différents en fonction du pays, de leurs expériences passées et de l'existence de relais actifs. Quoi qu'il en soit, ces réseaux ruraux constituent de nouvelles organisations et doivent poursuivre le développement d'interconnexions avec les parties prenantes et entre celles-ci. Le séminaire qui s'est tenu les 30 et 31 mars 2009 a révélé clairement que le «renforcement des capacités» des nouveaux réseaux ruraux ne peut être un exercice unique et qu'il est indispensable de développer d'autres activités afin de soutenir leur organisation et leurs activités.

### Plan indicatif 2009-2010:

Accord sur un plan d'activité avec les RRN	<p>Ce plan aiderait à faire en sorte que les activités spécifiques du Contact Point en rapport avec le développement de RRN traitent effectivement leurs besoins principaux (et différents).</p> <p>[Année 3 : Une vision partagée à moyen, voire long terme pour le développement de RRN pourrait également être développée dans le courant de l'année. Un tel document serait élaboré conjointement avec les réseaux ruraux nationaux et les différents services de la Commission en charge de ceux-ci.]</p>
Connaissances/informations mutuelles sur les activités des RRN	Le RE DR devrait donner, notamment par l'intermédiaire de son site web, une image claire de ce que les réseaux ruraux nationaux envisagent de faire et font.
Réunions régulières des RRN afin d'examiner les principaux défis qui se présentent au niveau de leur développement ou de leurs activités et de promouvoir les contacts directs entre eux	Organisées par le Contact Point, ces réunions doivent être essentiellement thématiques et offrir la possibilité de tenir des ateliers ou des groupes d'experts au cours desquels les RRN peuvent échanger leurs expériences sur des questions spécifiques, réfléchir ensemble ou recevoir des informations pratiques. Ces "groupes thématiques des RRN" pour l'année 2 abordent les thèmes de l'inclusion sociale, l'entrepreneuriat rural et la sylviculture. Dans la mesure du possible, les services de la Commission chargés des différents RRN seraient associés à ces événements.
Mission du Contact Point auprès des divers RRN	<p>Le Contact Point et ses experts entreprendront des missions de courte durée auprès des RRN individuels afin de développer l'expertise de part et d'autre.</p> <p>Les résultats de ces missions devraient être partagés avec tous les RRN et avec les services de la Commission.</p>

Évaluation des activités des RRN	[Année 3 : En coordination avec le réseau d'experts chargés de l'évaluation, les grandes lignes de l'évaluation des activités des réseaux devraient être préparées.]
----------------------------------	--

### 3. Soutien spécifique aux groupes d'action locale (GAL) et coopération transnationale (CTN)

Contexte: Leader traverse une phase de transition importante qui est due au démarrage de nouveaux programmes et à son intégration. Le sous-comité Leader du 28.4.2009 a repéré plusieurs défis auxquels les GAL, ainsi que les autorités de gestion et les réseaux ruraux nationaux, sont confrontés pour garantir une mise en œuvre efficace de cet axe horizontal et une réelle capitalisation de ses expériences pilotes au profit de toutes les parties prenantes de la politique de développement rural. En plus de faciliter les projets de coopération transnationaux et la diffusion plus large de ses expériences innovantes, le RE DR doit fournir un appui spécifique à cette méthode.

#### Plan indicatif 2009-2010:

Préparation d'informations en ligne concernant Leader	Le site web du RE DR devrait contenir une base de données européenne des GAL. [Année 3 : des exemples de projets Leader pertinents et intéressants (mettant notamment en valeur les projets innovateurs et l'utilisation fructueuse des potentiels de développement endogènes) devraient également être fournis. Ces exemples feraient partie de la «base de données des bonnes pratiques» et seraient éventuellement diffusés dans une publication spécifique (voir le point 3)].
Préparation d'informations en ligne et d'outils de CTN au titre de Leader	Le site web devrait développer: - un ensemble d'informations utiles présentées sous la forme d'un guide de CTN en ligne, contenant notamment des conseils pratiques à l'adresse des titulaires de projet et des informations sur les différentes règles nationales spécifiques; - un «outil de recherche de partenaires» en ligne et interactif pour la CTN, [Année 3 : une base de données des projets de CTN approuvés].
L'organisation de "groupes focus" consacrés à Leader	Ces groupes ponctuels prépareront des documents de discussion ou des documents préparatoires sur les grandes questions associées à la mise en œuvre de Leader. Les questions à aborder seront notamment : l'application de l'approche ascendante, la mise en œuvre de la mesure de «coopération» et la préservation du caractère innovant/expérimental de Leader). Les résultats alimenteront les réunions du sous-comité Leader.
Événement Leader	Préparation d'un événement Leader qui se tiendra l'année 3

	(par exemple : un atelier consacré aux nouveaux GAL).
Évaluation	En consultation avec le réseau d'experts chargés de l'évaluation (REE), un guide concernant l'évaluation de Leader devrait être rendu disponible. Les résultats du groupe de travail «Impacts de Leader» du REE seront présentés au RE DR (par exemple : sous-comité Leader).

#### **4. Promotion de la coopération entre toutes les parties prenantes de la politique de développement rural**

Contexte: le RE DR devrait encourager la coopération de tous les acteurs de la politique de DR au delà des RRN et des GAL, notamment celle des groupes de bénéficiaires de la politique DR, des acteurs impliqués dans les mécanismes d'exécution, y compris les administrations et les services consultatifs, etc.

##### Plan indicatif 2009-2010:

Développer la base de données en ligne Coordonnées de contact/«Qui est qui»	Celle-ci devrait être développée tout en respectant les dispositions en matière de protection des données de manière à inclure un large éventail d'acteurs ruraux, notamment sous "Organisations EU".
Développer un calendrier européen des événements	Ce calendrier devrait contenir des informations sur tous les grands événements organisés en Europe dans le domaine du développement rural. Il devrait notamment souligner les événements impliquant les RRN/organisations de l'UE actives dans le domaine du développement rural.
Une base de données des organisations rurales, des initiatives et des travaux d'experts.relevant du domaine du développement rural	[Année 3 : à examiner]

## 2- Activités thématiques et analytiques

**Objectif général:** organiser des travaux conjoints sur des sujets d'intérêt commun et fournir des résultats concrets

### Objectifs spécifiques et priorités 2009-2010:

- ⇒ développer le travail des groupes de travail thématiques en liaison avec les acteurs du RE DR;
- ⇒ approfondir et diffuser l'analyse de programmes de développement rural;
- ⇒ assurer le dialogue avec les parties prenantes lors d'événements thématiques;
- ⇒ identifier et recueillir des exemples pertinents et utiles («bonnes pratiques» dans la mise en œuvre de la politique DR, y compris Leader).

### Activités:

#### 1. Groupes de travail thématiques (GTT)

Contexte: la décision 2008/168/CE de la Commission définit les groupes de travail thématiques comme étant une structure du RE DR au sein de laquelle quinze membres au maximum peuvent travailler ensemble sur un sujet spécifique en suivant un mandat proposé par le comité de coordination. Ils sont présidés par un représentant de la Commission et peuvent bénéficier de l'appui des travaux d'experts (analyse, études, examen de la littérature, etc. ...). Ces groupes ont un rôle clé à jouer pour déterminer les éléments qui fonctionnent bien – et ceux qui fonctionnent moins bien – dans la politique DR actuelle et donc pour identifier les améliorations, les solutions ou les orientations possibles pour le présent et pour l'avenir.

#### Plan indicatif 2009-2010:

Lancement d'un nouveau groupe consacré aux "mécanismes d'exécution de la politique européenne de développement rural"	Proposer un nouveau GTT consacré aux mécanismes d'exécution de la politique RD qui feraient l'objet d'une consultation du comité de coordination, au contenu et aux membres potentiels.  Lancement février 2010.
Poursuivre les travaux des trois GTT existants (concernant respectivement: 1) le ciblage des spécificités et des besoins territoriaux dans les programmes DR; 2) les liens entre l'agriculture et l'économie rurale et 3) les biens publics et les interventions publiques	Exécution du plan de travail de chaque GTT. Ces plans de travail sont résumés sur le site web du RE DR:  <a href="http://enrd.ec.europa.eu/thematic-initiatives/thematic-activities/en/thematic-activities_home_en.cfm">http://enrd.ec.europa.eu/thematic-initiatives/thematic-activities/en/thematic-activities_home_en.cfm</a>  Développement d'un plan de communication pour chacun d'entre eux.
Assurer des échanges entre les GTT	Organisation d'une réunion conjointe des 3 premiers groupes en mars 2010

## 2. Analyse complémentaire des programmes de développement rural (PDR) et des indicateurs de suivi

Contexte: afin de mieux soutenir la mise en œuvre des PDR, le RE DR a un rôle à jouer en fournissant des informations à leur sujet et en soutenant leur suivi.

Plan indicatif 2009-2010:

<p>Préparation d'une série de synthèses des PDR et son regroupement dans un recueil.</p>	<p>Finaliser (et diffuser) un recueil de PDR prenant en compte les révisions liées au bilan de santé et au haut débit.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○</li> </ul>
<p>Finalisation d'un «screening» [examen approfondi] des PDR concernant la façon dont ils traitent le changement climatique (tant l'atténuation que l'adaptation). Le résultat final sera un recueil de fiches par PDR.</p>	<p>Veiller à la diffusion des résultats du premier screening (changement climatique) prenant en compte les modifications des programmes de fin 2009 (début 2010).</p>
<p>Procéder à des «screenings» thématiques additionnels de PDR.</p>	<p>Ces examens approfondis de PDR peuvent faire partie des tâches des groupes de travail thématiques. Leurs résultats doivent être diffusés au comité de coordination et par la suite au grand public.</p> <p>Des examens approfondis «ponctuels» additionnels peuvent avoir lieu, par exemple concernant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ l'agriculture de montagne (que prévoient les PDR pour soutenir l'agriculture de montagne ?),</li> <li>○ l'agriculture biologique (que prévoient les PDR pour soutenir l'agriculture biologique ?).</li> </ul> <p>Dans la mesure du possible, ces screenings doivent être complétés par des auditions d'experts et de parties prenantes (y compris de RRN qui auraient acquis une expertise dans ces domaines) en vue d'affiner l'analyse. La communication des résultats doit être garantie.</p>
<p>Soutien du suivi des PDR.</p>	<p>Trois activités principales seront menées en coordination avec le réseau européen d'évaluation afin de soutenir le suivi des PDR:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- utilisation des indicateurs de suivi pour publier un «instantané» de l'état de mise en œuvre des PDR;</li> <li>- identifier les difficultés rencontrées dans la collecte et la compilation d'indicateurs de suivi;</li> <li>- [Année 3 : si possible, examiner le cas particulier du suivi de Leader et des activités de travail en réseau].</li> </ul>

### 3. Événements thématiques

Contexte: en plus de l'analyse écrite, le RE DR devrait offrir la possibilité de discuter de questions thématiques avec un large éventail de parties prenantes. Ces événements devraient se concentrer sur les rubriques principales et rassembler les experts et acteurs ruraux pertinents. Dans la mesure du possible, ces événements devraient utiliser des documents ciblés, et du matériel thématique devrait être élaboré en cours de préparation et de suivi.

Plan indicatif 2009-2010:

En plus de la foire à la coopération (voir partie 1 - point 3), quelques événements thématiques sont envisagés:

21-23 avril 2010: séminaire sur l'exploitation de semi-subsistance en Roumanie	Le séminaire analysera la situation actuelle et les perspectives de l'agriculture de semi-subsistance en Europe. Un document préparatoire sera rédigé afin d'alimenter les discussions du séminaire.
1 <sup>er</sup> semestre 2010: tenue possible d'un séminaire de réflexion thématique du RE DR	Ce séminaire/atelier examinerait le développement des réseaux ruraux (au niveau communautaire/national/régional) et leur capacité à répondre aux besoins des parties prenantes.
Juin 2010 : atelier associé aux premiers groupes de travail thématiques	En association avec le comité de coordination, discuter des résultats intermédiaires des trois premiers GTT (voir le point 1 ci-dessus).
Événement Leader	La faisabilité d'organiser un événement Leader devrait être examinée. Il pourrait être organisé et conçu de manière à impliquer les nouveaux groupes Leader, tout en traitant les questions de mise en œuvre actuelles de Leader.
Préparation d'un événement sur les TIC dans les régions rurales (fin 2010)	Cet événement examinerait la façon dont les zones rurales peuvent mieux accéder aux TIC modernes.
Préparation d'un séminaire sur le RE DR	[Année 3 : ce séminaire ferait le point sur le développement des réseaux ruraux (au plan européen, national et régional) et leur capacité à répondre aux besoins des acteurs.

### 4. Identification d'expériences pertinentes/études de cas intéressantes («bonnes pratiques»)

Contexte: cette activité est l'une des principales tâches du RE DR: identifier des exemples de mécanismes d'exécution, de projets, de mesures ou de systèmes développés au titre de la politique de développement rural qui peuvent illustrer les enseignements intéressants que les administrateurs ou les responsables de projet peuvent tirer (qu'il s'agisse d'un échec ou d'une réussite) ou qui peuvent contribuer à une meilleure compréhension de la politique de développement rural pour le grand public.

Plan indicatif 2009-2010:

Recueillir et fournir des informations sur la	Le Contact Point devrait recueillir et diffuser des
---	---

façon dont les réseaux ruraux nationaux identifient et diffusent les «bonnes pratiques» et notamment la façon dont ils identifient les critères pertinents	<p>informations sur la façon dont les RRN commencent à identifier les bonnes pratiques afin de:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- garantir l'échange d'expériences (et de méthodologies) dans ce domaine entre les RRN;</li> <li>- identifier les critères les plus adéquats au niveau de l'UE.</li> </ul>
<p>Identifier, recueillir, diffuser et discuter les premiers exemples de problèmes liés à la politique de développement durable pour lesquels un soutien s'impose. Un projet pilote avec les RRN sera consacré :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- aux énergies renouvelables,</li> <li>- aux mesures d'investissement.,</li> </ul>	<p>Des actions pilotes visant à recueillir des expériences/études de cas pertinentes en nombre limité devraient être menées.</p> <p>Les premiers exemples pertinents dans les domaines jugés les plus pressants devraient être discutés et diffusés.</p> <p>Le cas échéant, des réunions <i>ad hoc</i> pourraient être organisées afin d'aider à préparer ce recueil de cas intéressants.</p> <p>Les expériences émanant d'autres réseaux soutenus par des fonds communautaires et les contributions des groupes de travail thématiques pourraient également être prises en compte.</p>
Étendre les «bonnes pratiques» aux domaines méthodologiques spécifiques	Identifier les «bonnes pratiques de travail en réseau» en tant que moyen pour soutenir le renforcement des capacités des réseaux ruraux.

## 5. Interconnexions avec le réseau européen d'évaluation du développement rural (REE) et avec la communauté des experts dans le domaine du développement rural

Contexte: les activités thématiques et analytiques du RE DR doivent utiliser le plus possible les résultats des travaux du REE et de projets de recherche.

Plan indicatif 2009-2010:

Échanges réguliers d'informations avec le REE et son «service d'assistance»	Ces échanges porteraient sur des sujets tels que l'évaluation des activités des réseaux ruraux, l'évaluation (et l'autoévaluation) de Leader, l'évaluation en cours, etc.
Contacts plus poussés avec le réseau de recherche AGRI interne	Une réflexion devrait être menée sur le rôle à jouer par le RE DR pour diffuser les résultats de projets pertinents de recherche dans le domaine du développement rural.

### 3- Communication

**Objectif général:** soutenir les activités du RE DR avec des outils d'information et de communication efficaces et contribuer à une meilleure connaissance de la politique européenne du développement rural par le grand public

**Objectifs spécifiques et priorités 2009-2010:**

- ⇒ mettre en oeuvre une stratégie d'information et de communication en précisant les objectifs, les messages, les groupes cibles, les outils (notamment:
  - utilisation du site web en tant qu'outil réel de soutien pour les réseaux ruraux,
  - ciblage adéquat des publications,
  - promotion et représentation du réseau en utilisant les résultats des activités menées,
  - développement de la capacité à répondre aux demandes d'informations des diverses parties prenantes avec la contribution des services pertinents de la Commission),
- ⇒ assurer une évaluation régulière des outils de communication;
- ⇒ garantir une couverture efficace des thèmes prioritaires identifiés en rapport avec la politique DR, ainsi que les questions d'actualité pertinentes.

**Activités:**

**1. Développement du site web <http://enrd.ec.europa.eu> du RE DR**

Contexte: le site web sera l'outil principal du RE DR. Il offrira des informations accessibles à tous (composées de renseignements sur le pays, d'un centre de ressources, de documents en rapport avec les activités du RE DR, de documents associés aux PDR, d'expériences pertinentes, etc.), et des sections «interactives» souvent limitées à des groupes spécifiques (pour les comités, pour les GTT, pour Leader, pour les responsables de projet à la recherche d'un partenaire, etc.).

Plan indicatif 2009-2010<sup>2</sup>: sur la base d'une stratégie de communication, les principales activités seraient les suivantes:

Développement de sections interactives sur le site web afin de faciliter les échanges entre groupes	Dès que la structure technique sera en place, il est prévu de développer: <ul style="list-style-type: none"><li>- un moyen d'échange pour les groupes de travail thématiques,</li><li>- un moyen d'échange pour les réseaux ruraux nationaux,</li><li>- un emplacement spécifique pour les documents du comité de coordination et du sous-comité Leader.</li></ul>
---	--

<sup>2</sup> Cela inclurait la poursuite des activités entamées lors de la première année contractuelle en ce qui concerne le site internet, à l'exception de celles qui ont été réellement exécutées au cours de cette première année contractuelle, et qui auraient été autorisées dans le cadre de l'approbation des rapports contractuels du Contact Point.

	<p>En outre, la prise de mesures permettant:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des consultations électroniques sur un sujet spécifique (pendant une période limitée),</li> <li>- la création d'une facilité d'échange additionnelle pour les groupes <i>ad hoc</i></li> </ul> <p>est en cours d'examen.</p>
Soutien de la coopération transnationale	Différents outils seront développés afin de faciliter la coopération transnationale (voir la partie 1- point 3).
Développement du site web public	<p>Le site web public devrait être développé en se fondant sur des documents de qualité qui fourniraient des informations précises sur la mise en œuvre des programmes de développement rural, sur les activités des différents réseaux ruraux nationaux, sur les réunions et publications présentant de l'intérêt et sur les activités des acteurs actifs.</p> <p>Il devrait être développé de manière à faciliter le traitement des questions les plus fréquemment posées et à contribuer au développement de connaissances sur le développement rural.</p>
Accès à l'information sur les travaux de recherche et les organisations ou initiatives rurales à caractère transnational	À examiner

## 2. Publications

Contexte: il est prévu que le RE DR diffuse différents types de publication: bulletins d'information électroniques, périodiques (séries d'articles autour d'un thème commun), publications thématiques (par exemple en rapport avec des groupes de travail thématiques ou des séminaires) et une publication sur les «meilleures pratiques» (informant sur certaines expériences intéressantes).

Plan indicatif 2009-2010:

Planification des publications	<p>Garantir l'insertion des publications dans une stratégie de communication globale et cohérente</p> <p>Ajuster la structure, le contenu et les canaux de diffusion en tenant compte des lecteurs cibles et des besoins identifiés</p> <p>Développer et actualiser en permanence les listes de diffusion</p>
Programme de publication	<p>À titre indicatif, les publications suivantes devraient être préparées:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- jusqu'à trois périodiques qui devraient jouer un rôle important dans l'échange d'expérience et de savoir-faire (environ 40 pages);</li> <li>- six à huit bulletins électroniques qui devraient contenir des informations actuelles et garantir des connexions avec des sections spécifiques du site web (six langues – environ quatre pages);</li> <li>- éventuellement, des publications thématiques ou ponctuelles, complémentaires (par exemple, sur les bonnes pratiques ou pour la</li> </ul>

	préparation d'un événement).
Diffusion et promotion	<p>Les publications du RE DR doivent être diffusées à grande échelle et toutes les facilités nécessaires à l'inscription sur la liste de diffusion doivent être disponibles le plus rapidement possible sur le site web.</p> <p>Des formats électroniques de toutes les publications (et éventuellement des articles individuels) devraient pouvoir se retrouver facilement sur le site web.</p> <p>Les publications seront également disponibles sur le site d'EU Bookshop. Le lien sera disponible sur le site web du RE DR.</p>

### 3. Ligne d'information et accueil des visiteurs à Bruxelles

Contexte: le Contact Point assure un secrétariat permanent du RE DR afin de répondre aux questions et de fournir des informations ayant trait à la politique DR ou au RE DR.

Plan indicatif 2009-2010:

Ligne d'information/réponses aux questions des parties prenantes	<p>Mobiliser l'équipe multilingue du Contact Point au n° + 32 2 235 20 20 ou à l'adresse <a href="mailto:info@enrd.eu">info@enrd.eu</a> pour répondre aux questions, tout en garantissant la contribution des services de la Commission le cas échéant.</p> <p>Veiller à identifier les questions à inclure dans la section «foire aux questions» et à les traiter de la manière la plus complète possible sur le site web.</p>
Accueil des visiteurs	Possibilité d'accueillir des visiteurs individuels ou de petits groupes dans les bureaux du CP

### 4- Promotion et représentation du RE DR

Contexte: la DG AGRI et son Contact Point doivent répondre à des besoins directs d'information concernant le RE DR et la politique du développement rural d'une manière générale. Des représentants d'AGRI - ou des membres de l'équipe du CP - participent et contribuent donc à divers événements associés au développement rural, notamment aux foires agricoles.

Plan indicatif 2009-2010:

Participation du Contact Point à des foires et événements en vue de promouvoir le RE DR	Dans la mesure du possible, cela devrait se faire en collaboration avec les RRN et/ou les organisations membres du comité de coordination et uniquement pour des événements majeurs.
Contribution à des séminaires/conférences	Le cas échéant, le Contact Point du RE DR peut aider à diffuser des informations précises sur la politique de développement rural et sur la mise en réseau lors de séminaires ou de conférences.

\* \* \*